
Bilan de la concertation préalable

14 mai - 14 juin 2024

dans le cadre du renouvellement de la DSP UVE Salamandre - Revamping et Extension -



> 1. L'OBJET DE LA CONCERTATION

Cette démarche de concertation s'inscrit en cohérence avec le code de l'Environnement, comme une « concertation préalable ». **Concertation préalable au revamping et à l'extension de capacités de traitement de l'UVE Salamandre de Lasse.**

Elle a pour objectif de prendre en considération les préoccupations concrètes liées au projet, en recherchant des "axes" d'amélioration et d'évolution, **du projet d'extension du SIVERT.**

Le rôle de la concertation était le suivant :

- Présenter les partenaires du GAC, l'UVE Salamandre de Lasse, son bilan d'exploitation, le projet à venir de Revamping et d'Extension des capacités de traitement et de production d'énergie,
- Informer les citoyens sur le futur projet,
- Recueillir les questions, observations, oppositions, suggestions du grand public,
- Répondre, apporter des éléments de lecture aux diverses sollicitations,
- Enrichir la réflexion du maître d'ouvrage des thématiques et préoccupations exprimées.

> 2. DATE ET DUREE DE LA CONCERTATION

La concertation a eu une durée de 1 mois (32 jours), du 14 mai au 14 juin 2024.

LES DATES DE LA CONCERTATION

MAI		JUIN	
14	Réunion publique - Lasse 18h à 19h30 salle de Loisir la Lassoise 22 rue St Ferréol	23	Réunion information Angers Loire Métropole 18h30-20h Salle du Conseil - mairie Saint Barthélémy d'Anjou
17	Permanence mairie de Baugé en Anjou 14h - 17h	24	Permanence mairie de Lasse 9h-12h Permanence mairie de Moulignerne 14h-17h
21	Réunion information Sablé-sur-Sarthe 18h-20h salle Théophile Plé, rue Théophile Plé	28	Réunion publique mairie de Noyant Villages 18h-20h salle de la Mairie, 3 rue de l'Anjou
22	Portes Ouvertes de 17h30 à 20h UVE Salamandre LASSE - 996 Route de la Salamandre	29	Permanence mairie de Noyant villages 14h à 17h
		1^{er} et 8	Portes Ouvertes 9h30 à 12h30 UVE Salamandre Lasse - 996 Route de la Salamandre
		4	Réunion publique Moulignerne 18h-20h salle maison des communes 1 place de la Riverolle
		6	Réunion d'information Tours 18h30-20h30 salle Anatole France Place Jean-Jaurés Mairie de Tours
		10	Réunion publique Baugé en Anjou 18h-20h salle Orgerie centre culturel René d'Anjou

Début le 14 mai 2024 et Fin le 14 juin 2024

> 3. L'ANNONCE DE LA CONCERTATION

L'annonce de la démarche de concertation a été réalisée au moyen de plusieurs outils et actions.

■ **Lettre Salamandre**

Lettre Salamandre distribuée en boîte aux lettres à **9 285** exemplaires sur les communes de Baugé-en-Anjou, Mouliherne et Noyant-Villages.

- Information générale sur la concertation et dates et lieux des réunions publiques et des permanences en mairie.

■ **Relations presses**

Conférence de presse : 16 février 2024 à l'UVE Salamandre

Communiqués de presse pour chaque réunion publique et pour la permanence de Noyant-Villages

- Pour Baugé, Noyant-Villages, Mouliherne et Lasse :
 - Ouest France Angers
 - Courrier de l'Ouest Saumur
 - RCF Anjou
 - RPSFM
- Pour Tours Métropole, ALM et le Pays sabolien : Transmission par le service de presse aux journaux locaux : A cette occasion, un **communiqué de presse** a été transmis à la PQR (Courrier de L'Ouest, OF, La Nouvelle République, Les dernières nouvelles de Sablé), avant chaque réunion publique, reprenant l'objet, la durée, les lieux, les moyens et outils de concertation.

Le SIVERT a consacré une série **d'interview à RPS FM**, radio locale implantée à Noyant villages. (**6 émissions** du 14 au 30 mai 2024) diffusant sur son territoire (partie de l'agglomération de Saumur Val de Loire, de la Communauté de communes Baugeois Vallée et de la CCTOVAL).

■ **Site internet du SIVERT et partenaires du GAC (Groupement d'Autorités Concédantes)**

L'annonce de la démarche de concertation a été relayée sur le **site internet du SIVERT** et reprise par l'ensemble des membres du GAC (**Angers Loire Métropole, Communauté de communes du Pays sabolien, Tours Métropole Val de Loire**), sur leur site internet.

Une connexion sur les sites des partenaires du GAC permettait de se re diriger vers le site du SIVERT via un lien de connexion.

■ Affichage

Un affichage A3 a été mis en place à l'UVE Salamandre ainsi que dans les mairies accueillant les permanences.

Exemple : Mairie de Baugé en Anjou



■ Flyers

Flyers annonçant les réunions publiques (mention des portes ouvertes de juin sur le flyer, sauf Baugé car les portes ouvertes étaient passées) :

- En boîtes aux lettres pour le village de Lasse, distribués le mardi 7 mai (250 exemplaires)
- Chez les commerçants pour Noyant-Villages (300 exemplaires), Mouliherne (100 exemplaires) et Baugé-en-Anjou (500 exemplaires) (flyer ou affiche A4) .

■ Annonces légales

Le 29 avril pour annoncer la concertation préalable et le planning

- Document produit par le SIVERT – usage de la plateforme MEDIALEX pour la parution dans 6 journaux :
 - Ouest France Maine et Loire
 - Courrier de l'Ouest Maine et Loire
 - Maine Libre Sarthe
 - Ouest France Sarthe
 - Nouvelle République Indre et Loire
 - Ouest France Indre et Loire (web)

■ Réseaux sociaux

- Annonce sur Facebook des réunions publiques de Noyant-Villages, Baugé, Mouliherne, Tours et partage de la publication du Pays sabolien.
- Annonce sur Facebook de la permanence de Baugé
- Annonce sur Twitter des réunions de Mouliherne, Baugé et Tours
- 2 vidéos motion : présentation du SIVERT et la complémentarité des filières, sur Facebook et sur Twitter
- Publication sur Facebook et Twitter pour annoncer les Portes Ouvertes des samedis 1^{er} et 8 juin à l'UVE Salamandre
- Rappel des émissions radios à la 4^e émission sur Facebook + lien vers l'accès aux podcasts des émissions précédentes.

> 2. LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION

■ Les outils d'information autour de la concertation et du projet

Plusieurs outils de communication ont été mis en place pour assurer l'information du public et sa participation à cette phase de concertation préalable.

- Le SIVERT a installé une **page internet spécifique**, sur son site, qui permet de prendre connaissance de la **concertation mise en place**, du **bilan d'exploitation** de l'UVE (2006-2023), des **partenaires du projet**.

<https://www.sivert.fr/concertation-2/>



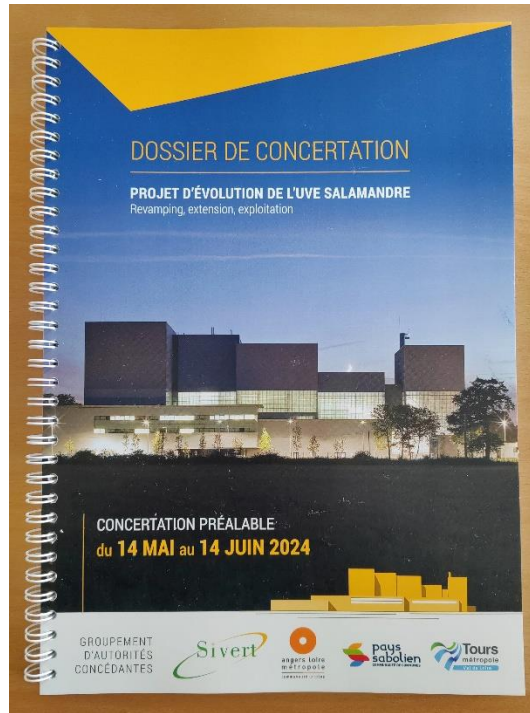
- Les collectivités du GAC ont installé l'accès à différents documents d'information. Avec notamment **un article de présentation de la démarche**, incluant un **lien vers la page « concertation » du site internet du SIVERT**, la possibilité de téléchargement du dossier de concertation.

<https://www.angersloiremetropole.fr/medias/65525-concertation-sur-le-projet-dextension-de-la-salamandre/index.html>

<https://www.payssabolien.fr/sivert-de-lanjou-avis-de-concertation-prealable/>

<https://www.tours-metropole.fr/concertations>

- Un **dossier de concertation** a également été imprimé et laissé à la disposition du public souhaitant le consulter au SIVERT (UVE Salamandre), aux sièges des collectivités du GAC et aux mairies à proximité de l'UVE de Lasse. Le dossier de concertation était consultable lors de l'ensemble des réunions publiques.



- Un **document de synthèse (4 pages)**, présentant la démarche de concertation et les axes du projet porté par le SIVERT et le GAC, était également disponible lors des réunions publiques. (*Imprimé à 1500 exemplaires*)



- **3 portes ouvertes** ont été organisées sur le site de l'UVE Salamandre à Lasse : 22 mai, 1^{er} et 8 juin.

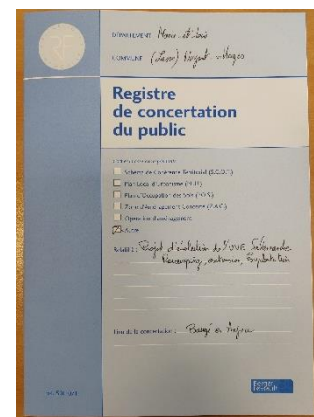
■ Les outils de participation à la concertation

- Un **espace de commentaires, de questions et d'avis** a été accessible et disponible du 14 mai au 14 juin **sur le site internet du SIVERT** : « *Je m'interroge et je propose* »

<https://www.sivert.fr/concertation-2/>

Des **liens de « redirection »** ont été installés sur le site des partenaires du GAC.

- Des **registres de concertation** ont été disposés dans *les mairies riveraines*, et *mis à disposition du public lors des réunions publiques*, souhaitant s'exprimer sur le projet d'évolution de l'UVE.



- **4 permanences en mairie** pour recevoir et écouter le public, tenues dans 4 mairies à proximité immédiate de l'UVE, d'une durée d'une journée ou d'une demi-journée.

- 17 mai 2024 – après-midi – Mairie de Baugé-en-Anjou
- 24 mai – matin – Mairie de Lasse,
- 24 mai – après-midi – Mairie de Mouliherne
- 29 mai – après-midi – Mairie de Noyant-Villages

- **7 réunions publiques**, dont 4 sur le territoire du SIVERT (Lasse, Noyant-Villages, Mouliherne, Baugé-en-Anjou), et 3 sur le territoire des partenaires du GAC (St Barthélemy d'Anjou, Sablé sur Sarthe, Tours).

Elles ont eu chacune une durée de 2h00 environ.

Chaque personne a pu exprimer son avis, en toute transparence, à travers des prises de position, des questions ou des craintes lors de ces permanences et ces réunions publiques.

La synthèse de la concertation reprend les thématiques identifiées lors des permanences, des interventions en réunion publique, du traitement des registres, des contributions et mails reçus.

> 3. LA PARTICIPATION A LA CONCERTATION EN CHIFFRES

Les différents moyens de participer ont été utilisés lors de cette phase de concertation préalable.

■ Les permanences

Les permanences ont permis de rencontrer **1 personne**.

■ Les registres

Les registres ont donné la possibilité à tous de s'exprimer. Les registres ont été peu utilisés lors de cette concertation sur l'ensemble du territoire.

■ Les réunions publiques

La participation aux réunions publiques a été de **145 personnes environ**.

■ Les contributions via le site internet dédié

Le site internet, via l'espace de commentaires, a permis de collecter **1 participation** (Avis, questions, suggestions) de la part de **l'Association ASPIE**, via 2 listes de questions.

■ Participation portes ouvertes

Les 3 journées de portes ouvertes permettaient une visite complète de l'UVE à travers son parcours pédagogique : **26 personnes ont été accueillies**.

Soit une participation estimée à environ **173 personnes**, tous moyens et outils confondus, dont **2 Associations** en Indre et Loire : **ASPIE** et **Zéro Waste Touraine**.

FNE Pays de la Loire n'a pas souhaité donner suite à la proposition d'une réunion de travail spécifique sur le sujet

■ BILAN

173 personnes restent une **participation "faible"**.

0,013% de la population (958 831 habitants) du territoire du SIVERT et des collectivités du GAC, dont 115 sur le territoire du SIVERT.

L'UVE ne fait plus débat : dans les communes voisines de **l'UVE, son site et ses activités** font partie de la « vie quotidienne » et du « paysage ». L'ouverture du site au public et l'activité économique développée sur la ZAC Salamandre ont eu pour conséquence une évolution positive du regard des riverains sur l'activité de l'UVE Salamandre.

La participation a été plus importante **à proximité de l'UVE, en « milieu rural » qu'en « milieu urbain »** (ALM/Tours Métropole) dans les réunions publiques. Signe d'un intérêt des acteurs locaux, de proximité pour le projet d'évolution de l'UVE et le potentiel développement économique, thème récurrent.

Une participation autour de l'UVE, que l'on peut qualifier de « **réseau relationnel territorial** » du SIVERT développé depuis le lancement du projet et son exploitation.

A contrario dans les territoires urbains du GAC, **le projet paraît « lointain »** géographiquement et environnementalement (il n'a pas d'impact sur l'environnement immédiat des habitants) et n'est pas au cœur de l'actualité locale.

Les questions et avis, ont plus concernés des demandes de renseignement quant à l'exploitation actuelle et au projet futur, que des oppositions ou propositions d'alternatives.

- **La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire**

La CCI de Maine-et-Loire a adressé un courrier au Président du SIVERT dans le cadre de la concertation préalable soutenant le projet et y apportant quelques remarques et propositions.

- **Associations environnementales – ASPIE et Zéro déchets Touraine**

Ces associations impliquées dans les réflexions autour de la gestion des déchets sont tenantes de positions radicales : « zéro déchet » et « pas d'incinérateur, ni ici, ni ailleurs ». Le dialogue reste « infini » avec des questions qui entraînent des réponses, qui entraînent des questions, ... le positionnement des uns et lié à des objectifs vertueux, quand celui des autres vise à gérer au mieux la réalité.

Cependant elles agissent à l'échelle locale par des actions très axées sur la prévention, les éco-gestes, ...etc.

Elles ont été invitées toutes les deux à venir visiter l'UVE et participer à des groupes de travail éventuels, comme à faire des propositions. Leurs motivations semblent s'appuyer principalement sur les projets portés en Indre et Loire, et la concertation en cours.

> 4. ANALYSE GENERALE ET THEMATIQUE

Ce bilan reprend des aspects généraux de l'organisation, de la tonalité de la concertation ainsi que l'ensemble des thématiques abordées et débattues lors de la phase de concertation préalable, tant dans les questions que dans les propositions. Il s'agit également de voir comment ces éléments peuvent trouver une réponse partielle ou totale de la part du SIVERT et des collectivités du GAC, dans le cadre de la future consultation, en particulier au sein du DCE qui sera publié prochainement.

Organisation générale

À la fois régionale et locale, la géographie des réunions a permis de toucher l'ensemble du GAC. Elle reflète la diversité des nouveaux partenaires, l'UVE pouvant répondre aux besoins d'une collectivité plutôt rurale comme la Communauté de communes du Pays sabolien et du SIVERT comme à ceux des métropoles (Angers et Tours). Les interventions étaient diverses : élus, techniciens, serristes, ... Les horaires étaient multiples pour permettre aux différents publics d'y prendre part : permanence en journée, portes ouvertes en soirée et le samedi, réunion publique en début de soirée.

Cette démarche « volontaire » préalable à la concertation de la part du SIVERT s'est révélée plutôt apaisée, reflétant un travail relationnel basé sur la transparence et la confiance. Le fait de s'appuyer sur le bilan de fonctionnement de l'UVE a été un argument important et factuel.

Participation

Compte tenu de la couverture presse, diverses et multiples, la faible présence du public semble être **le signe d'une acceptation générale de l'installation existante. Et ce en particulier si elle est comparée aux réunions publiques organisées lors de la construction initiale de l'UVE (2002-2004) auxquelles ont participé plusieurs centaines de personnes, à Lasse en particulier.** De ce point de vue, la concertation s'est révélée très positive.

Elle a notamment confirmé la véracité des engagements initiaux et la crédibilité du SIVERT, au regard du bilan dressé sur le plan du service public, de l'impact sur l'environnement, de la maîtrise des coûts et du développement économique.

Il est flagrant de constater combien l'UVE est perçue comme un site de production d'énergie avant d'être un site de valorisation des déchets. Le regard des citoyens est alors totalement différent.

Par définition, l'extension n'est pas un projet ex-nihilo. Elle ne saurait soulever les mêmes interrogations qu'en 2002. Cela explique également la désaffection relative du public.

Utilité et portée de la concertation

La sincérité du maître d'ouvrage est manifeste. A aucun moment, les performances économiques et environnementales de l'UVE n'ont été remise en question par le public. S'appuyant sur le bilan, les réponses étaient factuelles et argumentées, et de fait crédibles, d'autant que plusieurs milliers de personnes (près de 40 000) ont pu visiter le circuit de visite en 18 ans.

En revanche, en écho aux interventions de l'association Zéro déchets Touraine, le public a pu avoir **l'impression d'un projet « clés en main »** et d'une concertation **dépourvue d'enjeux importants.**

À défaut de remettre en question la légitimité du projet - qui comporte un caractère incontesté d'utilité publique – à aucun moment l'assistance n'a fait part d'alternative sur le projet, s'attaquant davantage aux politiques publiques en générale (réglementation) et affichant des principes généraux (zéro déchet, suppression des UVE...).

L'extension du principe de site intégré avec la récupération et l'utilisation des eaux de pluie, l'intégration paysagère des installations actuelles et futures, les suggestions du SIVERT pour le renforcement des consignes de tri ou la configuration des équipements à construire sur la nouvelle unité foncière, l'extension des serres, l'éventualité d'accueillir de nouvelles entreprises... sont autant de sujets qui auraient pu faire l'objet de remarques et propositions. Il n'en fut rien, malgré les interrogations répétées des intervenants sur ces sujets.

...et thématique

Toutefois plusieurs « **signaux faibles** » ont pu apparaître durant la phase de concertation. Autant de remarques entendues lors des réunions, puis des conversations « d'après-réunion ».

■ A – Planification et Politique déchets des collectivités du GAC :

- Planification du développement des projets d'UVE,
- Quelle cohérence avec la politique déchets de chaque collectivité du GAC : prévention, coûts, ...

A travers des questions lors des réunions à Sablé-sur-Sarthe et à Tours, les participants s'interrogent sur **la cohérence de la gestion des déchets pour leurs collectivités et leurs articulations entre elles, alors qu'elles n'ont pas nécessairement les mêmes objectifs et politiques.** Comment s'articulent les différents échelons de la gestion des déchets : prévention, collecte, traitement et valorisation ? quel impact ce choix va-t-il avoir sur leurs factures de collecte ?

Notre réponse :

Les collectivités du GAC, en particulier celles qui accèderont à la seconde ligne de four, auront sans doute à expliquer davantage et sur le long terme les raisons et la cohérence de ce choix au regard de leurs politiques de déchets. L'ensemble du GAC aura également à travailler la complémentarité des actions mises en place (exemple : ALM et le SIVERT entre le Centre de tri Anjou Tri Valor et l'UVE Salamandre).

■ **B - Communication**

- Quelle communication interne vers les collectivités adhérentes des collectivités du GAC ? Les élus ?
- Quelle communication grand public ?

La participation des élus impactés par cette phase nouvelle de développement de l'UVE à cette concertation a été assez faible, seuls les Maires des communes où se sont tenues les réunions publiques ainsi que les élus en charge des questions de transition énergétique ou de traitement des déchets ont participé. Le travail du SIVERT à l'échelle locale trouve là un résultat très positif. Cependant en communication, il ne faut pas omettre de communiquer en interne. Développer une communication vers les élus des collectivités du GAC pourrait être intéressante. Ce seront autant de collectivités et d'élus, ambassadeurs du projet.

Éléments de réponses :

- **Proposer** à chacun des cinq (5) EPCI de collecte adhérent du SIVERT, aux deux métropoles et à la Communauté de communes du Pays sabolien, une **présentation du projet qui sera retenu, en comité syndical ou conseil métropolitain.**
- **Alimenter régulièrement la communication « grand public » et les élus**, du SIVERT et des collectivités du GAC jusqu'à l'enquête publique. Une attention particulière sera faite pour les 9 000 foyers des communes limitrophes à l'UVE via la lettre SALAMANDRE (A4) distribuée régulièrement afin de les tenir informés de l'évolution du Projet.

■ **C – Le projet**

- Financement, montage GAC
- Calendrier et phasage, quelle continuité de service ?

Des interrogations sont apparues sur le montage concernant le GAC, et la responsabilité du SIVERT sur ce nouveau développement. Les interrogations concernaient, à demi-mot, **l'impact éventuel sur le coût du service pour les populations déjà adhérentes au SIVERT.**

De la même façon la **continuité de service** a été un sujet des discussions, notamment **au regard des travaux à venir**, qui peuvent venir impacter cette obligation.

Notre réponse :

- Nous nous attacherons à ce que l'axe « **maitrise des coûts** » dans le futur DCE réponde aux interrogations sur l'impact éventuel de l'évolution de l'UVE sur le coût du service. Le projet tend, et c'est l'une de ses raisons principales, à assurer dans le temps la Maitrise des coûts, grâce à ses performances énergétiques en particulier et un engagement contractuel du prix.

- La **continuité de service public** est l'un des critères de choix du futur DCE, tant durant la phase des travaux qu'en phase d'exploitation. Le Programme des travaux et le projet de Contrat y répondent largement.

■ **D – Environnement**

- Quels traitements pour les REFIOM, mâchefers, autres polluants, ...

Les questions concernant les déchets en sortie de traitement (REFIOM, mâchefers, autres polluants, ...) ont été soulevées **essentiellement par les associations environnementales**.

Notre Réponse :

Les tableaux de bord de l'UVE, notamment VLE/jour, comme le plan de contrôle de l'environnement, ou la traçabilité des usages des mâchefers, refiom ... sont des indicateurs de suivi dont le bilan vient appuyer les réponses du SIVERT.

■ **E – Flux de camions**

- Flux, une augmentation marginale ?

L'augmentation du trafic routier paraît minime au regard des chiffres présentés (de 30/40 à 60/70 par jour), mais nécessite toutefois une attention privilégiée.

Notre réponse :

Une réunion spécifique sera organisée durant l'enquête publique **avec les élus locaux**, quand le projet sera détaillé, sur l'impact de l'UVE en général et sous ses aspects positifs et négatifs.

■ F – Bilan carbone

- Bilan carbone de l'exploitation de l'UVE, des flux de camions, des flux de transports de tomates, ...

L'exploitation des UVE entraîne **l'émission de CO2** et **de GES** (Gaz à Effet de Serre) : flux des camions (BOM, gros porteurs) et process industriel des UVE. Quelles solutions pour limiter l'impact environnemental du site et de son exploitation ? Le SIVERT impose déjà des exigences quant à ce sujet.

Notre réponse :

Le Sourcing réalisé par le SIVERT de février à mai a permis de travailler le sujet de « la décarbonation » sans pour autant en conclure qu'il soit mûr pour l'intégrer au DCE. En revanche, un espace foncier sera réservé afin de permettre un traitement spécifique dans les années à venir sur site si une technologie devait émerger.

De plus, le SIVERT, sollicitera un bureau d'étude spécialisé pour réaliser le bilan carbone de l'UVE et de la ZAC Salamandre associée, ainsi que d'éventuelles réponses locales liées à son **identité rurale**, (du type aide à la plantation de haies, reboisement, achat crédit carbone, ...).

G – Mix énergétique et développement économique

La valorisation énergétique est un axe majeur du projet.

La durée de la future Délégation – soit 25 ans – l’incertitude sur les prix des énergies et les prix relatifs des énergies entre elles, les ruptures technologiques... posent de nombreuses questions sur le contrat entre le GAC et le futur prestataire en particulier sur :

- Les arbitrages chaleur-électricité
- Le stockage de l’énergie électrique sous toutes ces formes
- Une conception énergétique territoriale intégrée comprenant de l’énergie solaire, la méthanisation, ... pour avoir une approche complémentaire et non concurrentes.
- La valorisation de l’énergie au plus près de la source comme avantage compétitif d’activités.

Notre Réponse :

Dans le cadre du CCTP du DCE, pour une DSP de 25 ans, le contrat sera basé sur un prix de traitement des déchets et un prix de vente d’électricité. Toutefois, le SIVERT travaille déjà à des montages longs de vente d’électricité confortant le contrat initial du prix de l’électricité entre le GAC et le futur délégataire, et limitant la prise de risque sur ce sujet.

Le DCE dans sa traduction de définir la transition énergétique comme prioritaire laissera la possibilité aux candidats d’identifier **des activités économiques ou de réseau de chaleur** pour une valorisation thermique génératrices d’emplois locaux.

De la même façon les collectivités du GAC peuvent être force de proposition pour identifier des exutoires, des activités consommatrices de chaleur et d’électricité.